

Dj01

# Phases de recrutement du CUI-EAv.

**Associations :**  
renforcer/développer  
des activités à moindre  
coût ; investir pour  
l'avenir.

**Prescripteurs :** faciliter  
l'insertion professionnelle  
durable de publics éloignés  
de l'emploi.

**Demandeur/se d'emploi :**  
acquérir une expérience, une  
qualification professionnelle.

Rédiger une fiche  
de poste.

Rédiger l'annonce  
d'emploi et la  
diffuser.

Définir la mission de  
la personne tutrice.

Déterminer les  
critères de  
recrutement (CV et  
entretien).

Trier les CV reçus.

Réaliser les entretiens  
et sélectionner le/la  
candidat-e.

Définir le parcours  
d'accompagnement et  
établir le contrat.

Prescripteurs (Mission  
Locale, Pôle Emploi, Cap  
Emploi).

Chômeu(r)s/es, dont les moins de  
26 ans, personne reconnue  
Travailleur Handicapé

Prescripteurs

Candidatures

Candidat-e-s

Prescripteurs

Candidat-e-s retenu-e-s

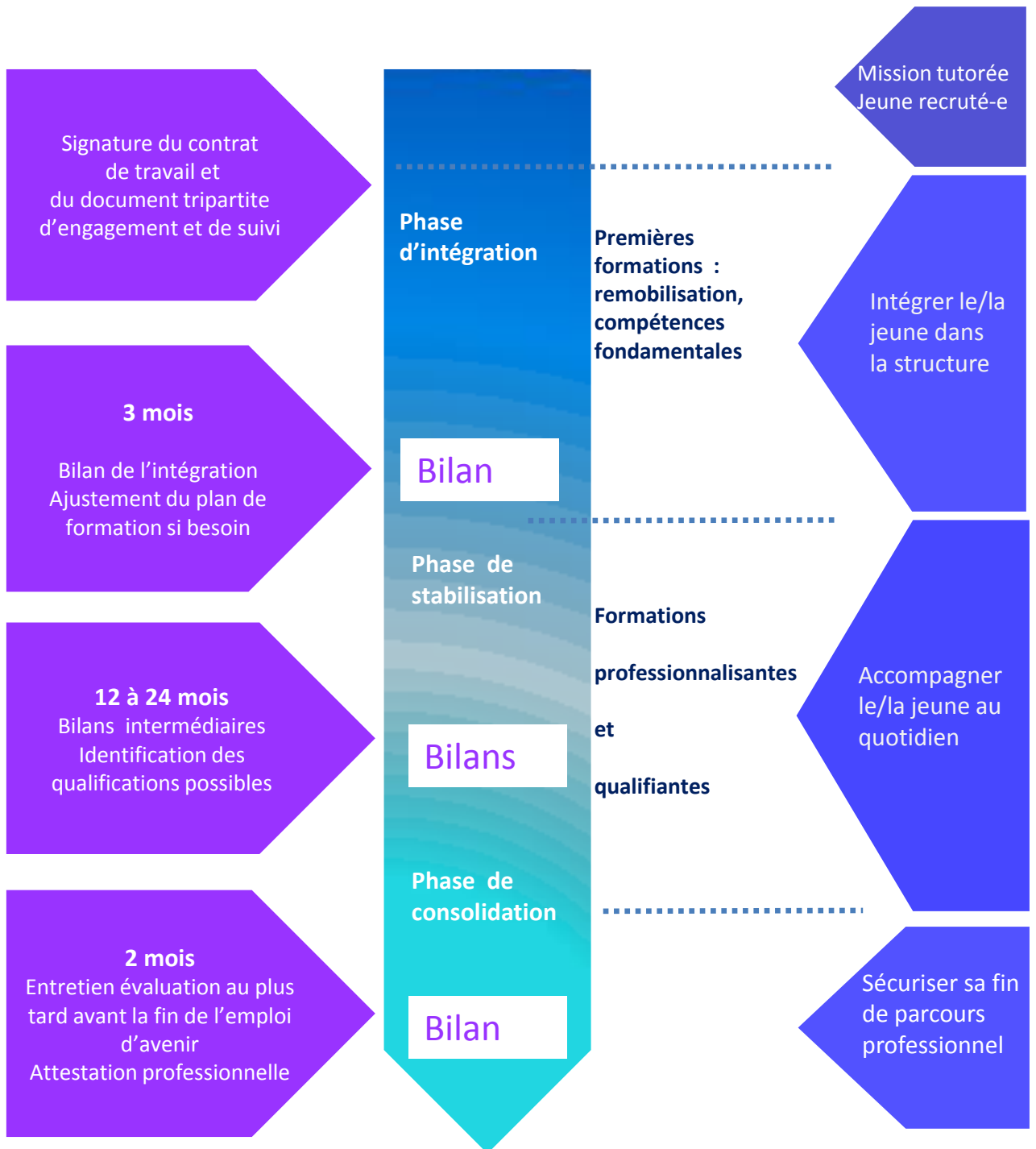
Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle éventuelle à négocier avec Uniformation.

2 documents pour un CUI.CAE classique : contrat de travail et Cerfa.

3 documents pour un Emploi d'Avenir : contrat de travail, Cerfa et le livret de suivi.

Dj01

# Suivi du/de la jeune pendant le contrat EA.V.



Tous les bilans se réalisent avec les trois parties prenantes :  
réfèrent externe, tuteur/employeur et jeune.